

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cugnaux (31270)

Réponses de Marie-Hélène Roure, au nom de la liste « CUGNAUX ENSEMBLE »

— le 09/03/2020 à 21:35 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

L'objectif est d'avoir un plan communal concerté et cohérent avec l'agglomération et les communes voisines afin de définir les priorités. Il permettra de définir un plan commun pour les différents acteurs : commune, Toulouse Métropole, Tisséo, Département. Prévoyez-vous un référent mobilité qui portera ces actions ? Est-ce qu'un comité vélo régulier (une fois par trimestre) sera mis en place ?

Le réseau cyclable est compétence de Toulouse Métropole. Nous serons en lien étroit avec l' élu(e) en charge des modes doux et les services. Sur la commune, dans le cadre de notre volonté de participation, les aménagements cyclables seront concertés avec les habitants intéressés par ce sujet. Toulouse Métropole et Tisséo, autorité organisatrice des mobilités, et les territoires voisins seront les maîtres d'œuvre des orientations définies. Toulouse Métropole et Tisséo, autorité organisatrice des mobilités, et les territoires voisins seront les maîtres d'œuvre des orientations définies. Cugnaux, à l'époque du SIVOM de la Saudrune, travaillait plus avec ses voisins du Muretain Agglo et de Plaisance du Touch. L'effet de la Métropole a conduit à un éloignement qui sera rééquilibré. Nous serons attachés à renouer des projets communs avec Portet s/ Garonne, Frouzins et Plaisance du Touch.

Comme sur l'actuel mandat, un élu sera délégué aux modes actifs.

Action n°2 : je ne m'engage pas

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La réalisation d'aménagements cyclables et piétons de qualité ne dépend pas uniquement du budget alloué mais aussi et surtout par une mise en œuvre bien pensée. Quel budget prévoyez vous pour ce poste formation ?

Point particulier, l'association "2 pieds 2 roues" a créé un outil unique en France, VélObs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Quelle est votre position par rapport à VélObs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques ?

Nous ne pouvons pas nous engager sur une compétence exclusivement de Toulouse Métropole. Il ne serait pas correct de dire l'inverse. Néanmoins, au sein de Toulouse Métropole, nous porterons cette volonté auprès des services techniques de Toulouse Métropole de changement des pratiques car nous avons tous constaté des incohérences ou des réflexes anciens. Cela passe en effet par de la formation.

La remontée d'informations des usagers est toujours une source d'amélioration pour un service public. Là aussi, dans l'échange avec les services de Toulouse Métropole, nous verrons comment avoir la meilleure efficacité de VélObs.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo (REV) qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais n'a pas été présenté à 2 pieds 2 roues dans les détails.

Dans les projets trois lignes de REV passent par Cugnaux.

Soutenez-vous la réalisation d'un REV réalisé en concertation réelle avec les associations cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quelles sont vos priorités ? Quel calendrier souhaitez-vous mettre en place pour chaque ligne ?

Le réseau express vélo est une nécessité pour favoriser l'utilisation du vélo, à la place de la voiture, pour ceux qui le peuvent. Toujours dans la même logique, le REV ne peut être réalisé que dans le cadre d'une large consultation de tous les usagers, cyclistes, piétons, riverains, collectivités, Un travail en détail, territoire par territoire, sous l'égide de Tisséo, sera engagé pour voir les itinéraires les plus pertinents.

Sur Cugnaux, la piste cyclable que nous avons créée avec Toulouse Métropole, est un véritable progrès. Ainsi que celle le long du canal de Saint Martory.

L'investissement dans le réseau cyclable doit se réaliser en continue soit par de la création propre, soit en lien avec une infrastructure de voirie, soit par de la résorption des discontinuités actuelles.

Le budget de 25 millions alloué est une réelle ambition pour augmenter la part du vélo dans les mobilités.

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération avec une signalétique visible et cohérente pour guider et favoriser les déplacements à pied et à vélo. Quelle forme de signalétique souhaitez-vous mettre en place ?

Nous sommes favorables au marquage au sol, lorsqu'il n'y a pas de pistes cyclables dans les rues interquartiers, du sigle vélo. Nous savons que cela a un effet psychologique que les automobilistes comme le marquage 30.

De plus, nous avons banalisé plusieurs cheminements dans la ville avec des panneaux indiquant la durée à papier du trajet. Cette signalétique est appréciée et elle sera développée si besoin.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Plaisance du Touch et Tournefeuille (Parc de la Ramée) en priorité.

La liaison vers Plaisance est impraticable pour les piétons et très dangereuse pour les cycles. Cette liaison est demandée par le dernier sondage baromètre des villes cyclables. Souhaitez-vous intégrer cette liaison dans le REV ? Souhaitez-vous créer un chemin nouveau séparé physiquement de la circulation automobile ? Souhaitez-vous créer une passerelle nouvelle au dessus de l'Ousseau pour ouvrir une nouvelle liaison piétons-cycles en faisant appel au fond national vélo ? Quelle est votre priorité pour l'accès vers Tournefeuille ?

Nous avons une continuité urbaine avec Tournefeuille, ce qui n'est pas le cas avec Plaisance du Touch puisque nos villes sont séparées par nos réserves agricoles communes.

Notre projet, déjà lancé par Toulouse Métropole, pour rejoindre Tournefeuille, est la voie verte le long du canal de Saint Martory qui reliera Villeneuve Tolosane, à La Ramée, en passant par les bois de Maurens, Rachety et Bazardens. La route de Tournefeuille est actuellement en bande cyclable après le canal de Saint Martory. Nous étudierons avec Toulouse Métropole la possibilité de requalifier la route de Tournefeuille pour créer une piste cyclable.

En ce qui concerne Plaisance du Touch, nous allons aménager la route de Plaisance du rondpoint Jany Longo au rondpoint de Cézérou. Nous n'avons pas, avec Toulouse Métropole et le Conseil départemental, sur le prochain mandat, de projet de requalification de la liaison entre Plaisance du Touch et Cugnaux.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du projet de la nouvelle ligne de bus Linéo 11.

Fin 2018, une convention a été signée entre les élus et Tisséo pour la mise en place d'une nouvelle ligne de bus Linéo 11 qui traversera Cugnaux, mais peu d'information pour le public sont disponibles.

Quel est votre positionnement par rapport à ce projet ? Quel sera le contenu exact que vous défendrez ? Quels seront les réorganisations des lignes existantes ? Est-ce que le projet sera accompagné de mesures pour les vélos (pistes et zones de stationnements) ? Souhaitez-vous mettre en place une consultation publique sur ce projet ?

Le linéo 11 est un projet commun porté par Tisséo avec le soutien des Mairies de Toulouse, Cugnaux, Villeneuve-Tolosane et Frouzins.

Afin de ne pas retarder sa mise en service, nous avons collectivement choisi de lancer les travaux, même en période électorale.

Sur les zones de travaux, des bâches d'informations renseignent sur le tracé et la durée des travaux.

A la sortie de la période électorale, Tisséo lancera des consultations sur chaque commune sur la réorganisation des lignes et surtout le renforcement de la ligne 57. C'est notre engagement.

La commune de Cugnaux a fait l'acquisition d'une parcelle rue de la Vieille Eglise pour créer un parking de 35 places.

Il est nécessaire que les quartiers urbanisés de Cugnaux soient desservis en transports en commun soit vers Basso Cambo soit vers la Gare de Portet s/ Garonne.

La ligne 57 sera renforcée sur ses horaires car elle est indispensable pour soutenir l'insertion par l'emploi du quartier prioritaire du Vivier-Maçon.

Les aménagements de bus s'accompagnent toujours d'aménagements pour les vélos. Nous savons que Tisséo l'a pris en compte et nous y serons attentifs.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pour Cugnaux, les cyclistes se sont très clairement exprimés lors des deux derniers sondages (écolomobile juin 2019 et parlons-vélo novembre 2019) : les 2 axes principaux du centre ville, à savoir l'avenue de Toulouse et la rue du pré Vicinal avec la place de l'église ne sont pas perçus comme adaptés pour la pratique du vélo en sécurité et sont plébiscités pour un réaménagement. De plus, les études montrent que les chiffres d'affaires des commerçants sont souvent meilleurs si l'accès piétons et vélo est facilité. Quelles solutions souhaitez-vous pour rendre l'usage de la marche et du vélo apaisé dans le centre ville ? Quelles expérimentations ? Quel calendrier sur le long terme ?

Nous avons fait le choix des piétons dans les réaménagements de l'avenue de Toulouse. Les trottoirs furent élargis. L'adoption de la zone 30 priorise les cyclistes. Néanmoins, nous avons constaté que la sécurité n'était pas parfaitement satisfaisante, en particulier en raison des excès de vitesse. C'est pour cela que nous nous engageons à recruter 3 policiers municipaux supplémentaires pour lutter contre les incivilités et la sécurité routière.

Grâce à Toulouse Métropole et au Conseil départemental, la rue du Pré Vicinal sera aménagée également pour un meilleur accès piétons et cyclistes.

Ces aménagements seront lancés dans la 1ère moitié du mandat.

Un plan de circulation sur la ville sera soumis à concertation car en effet certains flux de transit non pas leur place en centre-ville.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Quelle est votre position par rapport à la création de l'axe routier parallèle à la voie du canal St Martory qui traversera Cugnaux (jonction de la rocade arc-en-ciel au nouvel échangeur de l'autoroute A64 à Portet-sur-Garonne) ?

En plus de détruire une large bande d'arbres en bordure du parc de la Ramée, de détruire la biodiversité au bord d'un cours d'eau, est-ce vraiment compatible avec les engagements de réduire les émissions nocives de gaz à effet de serre ? La voirie existante notamment le rond point Mandela n'est absolument pas dimensionnée pour absorber le nouveau trafic automobile induit.

N'est ce pas le moment de mettre toutes les ressources nécessaires au service des modes doux (vélo, marche) et alternatifs (covoiturage, télétravail, horaires variables) pour absorber la hausse de la demande et favoriser en douceur le changement des habitudes ? (Je m'engage = Abandon)

Nous nous sommes opposés durant des années à la voie rapide urbaine du canal de Saint Martory portée par le Conseil général avant 2017 et l'ancienne majorité municipale. Elle avait pour but de contourner Tournefeuille et créer une nouvelle rocade arc-en-ciel avec une partie sur Saint Simon enterrée.

En 2017, la compétence voirie a été transférée à Toulouse Métropole. La majorité de Jean-Luc Moudenc, dont nous faisons partie, a immédiatement déclaré que nous n'étions en rien tenus par le projet du Conseil général.

Toulouse Métropole porte un projet commun, boulevard urbain du Canal de Saint Martory de Saint Simon à l'A64 + requalification du boulevard Eisenhower.

L'emprise actuelle, expropriée par le Conseil général en 2013, est toujours propriété de ce dernier. Elle est bien trop large pour un boulevard urbain.

Le projet étudié actuellement par Toulouse Métropole est une infrastructure de voirie, pistes cyclables et piétons. Il est nécessaire d'être connecté plus facilement du côté de Saint Simon et Basso Cambo et du côté de Portet s/ Garonne à la gare et à l'A64.

En effet, il ne s'agit pas d'une rocade. La situation actuelle où les vélos roulent sur les trottoirs le long du TCSP n'est pas acceptable.

A titre d'exemple, le BUCSM sera le même gabarit que le boulevard urbain nord adopté sous la précédente majorité métropolitaine.

Le linéo 11 qui desservira Francazal fera baisser le flux de voitures mais nous croyons à la nécessité de diminuer les bouchons dans Saint Simon ou à l'échangeur de Carrefour Portet. Ces bouchons sont source de pollution.

Notre offre de mobilités est globale. Il est dogmatique de refuser les infrastructures routières car les technologies automobiles évolueront et certains habitants n'ont pas la chance d'utiliser les transports en commun ou le vélo pour se déplacer.

Financièrement, en incluant le TCSP déjà réalisé, la voirie ne représente que 1/3 du cout global de l'opération. Le reste est investi pour les modes actifs.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Souhaitez-vous dans un premier temps ajouter la signalisation manquante à chaque intersection sur les axes et zones déjà concernés ?

A terme, pouvez-vous détailler quels sont les axes ou quartiers qui seront concernés par cette limitation (ou alors plus simplement les axes qui ne le seront pas) ?

Le centre-ville est actuellement en zone 30 ce qui donne la priorité aux piétons et cycles. En termes de signalisation, nous privilégions, avec Toulouse Métropole, le marquage 30 au sol, plus efficace que le panneau de signalisation.

Des radars pédagogiques sont également installés.

Le déploiement de la zone 30 sera assuré durant le mandat et elle sera soumise à concertation des riverains, usagers et collectivités. Il serait incohérent de prôner la concertation et donner une liste de quartiers.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Êtes-vous pour le double-sens cyclable (c-a-d l'ouverture aux vélos des sens interdits) ?

Êtes-vous pour les sas vélo aux feux (c-a-d une zone réservée aux vélos tournant à gauche) ?

Êtes-vous pour le cédez-le-passage cycliste aux feux (c-a-d la possibilité aux vélos tournant à droite de passer au rouge) ?

Nous sommes favorables au double sens cyclable et aux sas vélo aux feux. Les marquages doivent être étudiés avec Toulouse Métropole et la police municipale pour des questions de sécurité routière.

En ce qui concerne le cédez le passage cycliste aux feux, il nous paraît a priori dangereux mais cela n'empêche pas d'en discuter avec les techniciens. Notre priorité est la sécurité des cyclistes.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Sans aller jusqu'à la suppression totale, souhaitez-vous mettre en place un plan d'aménagement et de sécurisation autour de chaque établissement scolaire pour les déplacements piétons et vélos ?

Chaque école a une configuration particulière. Professionnellement, je suis très attachée à la sécurisation des familles aux abords des écoles. Les écoles sont des points importants dans le réseau cyclable car en effet, il est bien plus agréable de venir à l'école à vélo ou à pied comme je le fais.

Avec chaque communauté éducative, nous travaillons, et continuerons à la faire, pour améliorer les accès en modes actifs des écoles de Cugnaux.

Le choix du Pé d'Estèbe pour le 6e groupe scolaire a été guidé par ses accès privilégiés piétons / vélos.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux stations de bus Bachecame Petit Jean (Bus 47, 57, 87 ou futur Linéo 11), Tucaut (Bus 47, 57, 48 ou futur Linéo 11) puis Goubard ou route de Portet (Bus 58), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Cela relève de la compétence de Tisséo. Nous la transmettrons pour étudier les possibilités.

Nous sommes favorables au multimodal, aller à vélo jusqu'à l'arrêt de bus puis utiliser les transports en commun est la meilleure des configurations.

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et aussi proche des établissements scolaires, stades, lieux public ?

Un déploiement d'arceaux vélos est prévu. Les emplacements les plus pertinents seront travaillés en concertation. La méthode reste constante.

Il est en effet inutile de développer les infrastructures cyclables s'il n'y pas la possibilité de garer son vélo en sécurité et à proximité.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont mis la note la plus basse à l'assertion "Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile".

Souhaitez-vous vous regrouper avec les communes voisines pour proposer ce service ?

Actuellement seule la commune de Toulouse offre ce service sur une partie de la ville de Toulouse. Le modèle actuel est très onéreux. Il impacte fortement le budget de fonctionnement.

L'état financier de Cugnaux ne permet pas d'aller sur un tel modèle car nous privilégions l'éducation, la petite enfance, la culture, le sport, le social,

Si d'autres communes comme Villeneuve Tolosane ou Tournefeuille le proposent, nous l'étudierons à l'aune de notre capacité financière.

Action n°15 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Note : Les répondants au sondage sur Cugnaux ont noté en avant dernier l'assertion "Trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile".

Cela peut donc être le lieu pour installer un atelier de réparation participatif et solidaire. Pour commencer, souhaitez-vous lancer un appel associatif pour le lancement ?

Dans la même logique, il est nécessaire d'avoir un lieu pour réparer son vélo. Nous accueillerons sur Cugnaux avec plaisir un porteur de projet privé pour développer cette activité manquante à Cugnaux. Il s'inscrira dans notre projet de développer le commerce de proximité.

L'organisation pourra être associative ou commerciale. La collectivité aura un rôle d'attractivité mais sans impact financier pour elle.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Savoir rouler à vélo est un dispositif très intéressant de l'éducation nationale. Il est nécessaire d'apprendre aux enfants à faire du vélo. Nous étudierons cette proposition du programme Alvéole.

Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Un exemple symbolique : Faire poser le premier parking vélo du mandat devant la mairie. D'autres propositions ?

Je suis une sportive. Les Cugnalais me voient au quotidien, à pied ou à vélo. Je n'ai pas besoin des élections pour utiliser ce mode de déplacements.

La place de la République est déjà un exemple symbolique de la réduction de la voiture au profit des vélos et des piétons.

Action n°18 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Avez-vous l'idée d'une ou plusieurs festivités sans voiture en centre ville dans Cugnaux ?

Cugnaux a connu par le passé une journée sans voiture qui fut supprimée par l'ancienne majorité. C'était une erreur.

Dans le cadre du budget participatif citoyen, cela peut être un projet que nous soutiendrons.

Commentaires généraux

Notre projet mobilité vise à agir sur tous les leviers, vélo, marche, bus, voiture.

Nous ne croyons pas à la solution unique.

Cugnaux est une ville sportive. Se déplacer en vélo permet de réduire l'empreinte écologique, faire du sport et développer les échanges avec les gens dans la rue. Nous ne voyons pas la même chose lorsque nous sommes à vélo ou en voiture.

Toulouse Métropole et Tisséo sont les premiers acteurs institutionnels dans ce domaine. Notre équipe est volontariste et donc nous serons en collaboration avec eux pour défendre Cugnaux et le territoire. Le retard est important. Le constat est

partagé et les investissements futurs seront importants.